

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1934)

Heft: 657

Rubrik: Prepaid subscription rates

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

The Swiss Observer

FOUNDED BY MR. P. F. BOEHRINGER.

The Official Organ of the Swiss Colony in Great Britain.

Telephone: CLERKENWELL 9595.

EDITED WITH THE CO-OPERATION OF MEMBERS OF THE LONDON COLONY.

Published every Friday at 23, LEONARD STREET, LONDON, E.C.2.

Telegrams: FREPRINCO, LONDON.

VOL. 13—No. 657

LONDON, MAY 26, 1934.

PRICE 3d.

PREPAID SUBSCRIPTION RATES

UNITED KINGDOM	{ 3 Months (13 issues, post free) -	3/6
AND COLONIES	{ 6 " " 26 " " 6/6	
	{ 12 " " 52 " " 12/-	
SWITZERLAND	{ 6 Months (26 issues, post free) - Frs. 7.50	
	{ 12 " " 52 " " 14.	

(Swiss subscriptions may be paid into Postscheck-Konto Basle V 5718).



HOME NEWS

(Compiled by courtesy of the following contemporaries: National Zeitung, Neue Zürcher Zeitung, St. Galler Tagblatt, Vaterland and Tribune de Genève).

FEDERAL.

BELGIAN MISSION.

A special diplomatic mission will shortly arrive in Berne, in order to acquaint the Federal Government of the ascent to the throne of the new King. The mission, which will be headed by Monsieur Pierre Orts, a former Minister to Switzerland, will be received in solemn audience by the Government *in corpore*.

PROFESSOR O. NIPPOLD 70 YEARS OLD.

Dr. Otfried Nippold, President of the Supreme Court of the Saar District has celebrated his 70th birthday on May the 21st.

Professor Nippold was born in 1864 in Berne, where his father was Professor at the University; in 1884 the latter went to Jena, and the greater part of the life of Otfried Nippold was spent in Germany. His numerous works on International Law have created for him a universal reputation, and in 1920 the Council of the League of Nations appointed him President of the Supreme Court of the Saar District. Professor Nippold frequently visits his native country.

THE "SWISS NAVY"

A familiar sight to visitors to Geneva is the old red and white hulk near the Pont de Mont Blanc, which for over sixty years has housed the offices of the navigation company which runs the lake steamers.

Before she became a floating office she was a steamboat called the Simplon. As the vessel was in danger of sinking at her moorings she is to be broken up and replaced by another old ship.

The fleet of lake steamers has been often described as the "Swiss Navy." But at one time there was a real Swiss Navy on the Lake of Geneva.

It was built by the City fathers of Berne, who in other days ruled what is now the canton of Vaud.

Baron d'Aubonne Duquesne, the son of the famous admiral, spent five years—from 1691 to 1696—building the naval harbour at the little village of Morges, where M. Paderewski now lives. The harbour works can still be seen, and some of the fortifications. And in the port of Morges was assembled the fleet of "Leurs Excellences les Messieurs de Berne" in readiness for an attack on the forces of the Duke of Savoy across the lake.

DAVIS CUP TIES.

Fischer and Steiner (Switzerland) defeated M. Bhandari and Capt. Browne (India) in the Davis Cup doubles match by 6-3, 6-0, 6-1, and as they had already won two singles, qualified to meet Italy in the second round.

The Swiss players were superior from beginning to end. Capt. Browne was very erratic, while Steiner was the better of the Swiss pair.

SWISS PASSES OPENED.

The passes over the St. Gotthard and the Simplon were opened to motor traffic last Sunday, this is about two weeks earlier than usual.

LOCAL.

ZURICH.

The death is reported from Zurich, at the age of 82, of Mr. A. Zollikofer, a leading gas engineer and for many years manager of the municipal gas works at St. Gall.

BERNE.

Deficits in cantonal and municipal households in Switzerland have lately become a regular institution. It is therefore gratifying to report that the accounts for 1933 of the Federal capital, show a surplus of 28,000 frs.

LONDON, MAY 26, 1934.

NEUCHATEL.

M. Louis Arndt, head of the Astronomical and Chronological Observatory at Neuchâtel, will retire shortly after 42 years service with the Observatory.

* * *

The Grand Council has confirmed M. Beguin (Radical) as States Councillor, (Ständerat). M. Marcel de Coulon, (Liberal-Conservative) has been elected a member of the Federal Parliament (States Council) in succession to M. de Meuron, who recently relinquished his seat. The Socialist candidate M. Breguet was defeated.

VALAIS.

M. Ch. de Courten, a former cantonal judge, died at Sitten at the age of 64. M. de Courten was at one time commander of the battalion 12.

TICINO.

The death is reported from Lugano of Dr. Giuseppe Berta, a former Federal Insurance Judge, at the age of 64. M. Berta was at one time a Professor at the Commercial University in St. Gall.

L'EMINENT PERSONNELLITE DE LOUIS RUCHONNET, ANCIEN PRESIDENT DE LA CONFEDERATION.

Le grand magistrat dont on évoque ces jours la belle physionomie, à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance, ne fut pas ce que nous appelons, avec un juste mépris, un politicien, mais bien un homme d'Etat. La différence est considérable : le politicien se sert des affaires publiques pour assouvir son ambition ; l'homme d'Etat s'oublie soi-même au service du pays.

De tous les personnages qui ont occupé, depuis 1848, les plus hautes charges de la Confédération helvétique, il en est bien peu dont il reste quelque chose. Le nom de la plupart est à demi effacé, comme les vieilles inscriptions tombales. D'autres ne gardent une ombre d'existence que dans les récits des anecdotiers. Nous nous faisons très facilement des illusions sur la valeur réelle de nos chefs ; mais le temps est prompt à corriger nos erreurs.

Le flot sur le flot se repie
Et la vague qui passe oublie
Léviathan comme Aleyon !...

D'entre les très rares qui demeurent dans le souvenir, il n'en est point, assurément, qui se soit acquis plus de titres à l'estime et à la gratitude des générations que Louis Ruchonnet. Paré de tous les dons de l'esprit et du cœur, il sut les rendre plus précieux encore en les entourant de modestie. Son talent n'eut d'égal que son désintéressement. Il accepta le pouvoir sans l'avoir désiré ; après quoi il l'exerça avec bonté, mais sans faiblesse : c'était un homme.

D'abord il était extrêmement intelligent. Et c'est une qualité nécessaire à qui veut diriger les affaires de l'Etat. Il possédait cette faculté d'assimilation qui permet de s'initier aux problèmes les plus variés, les plus ardues, cette hauuteur de vues grâce à laquelle on domine une situation, cette aisance qui fait que l'on s'adapte aux conditions du moment, sans quitter du regard le but que l'on s'est prescrit. De solides études classiques assuraient à sa culture cette base qui rien ne peut remplacer (ce fut sa supériorité sur Numa Droz, son contemporain). La formation juridique développa en lui un jugement naturel, net et subtil, si bien qu'il fut un incomparable légiste. Mais, toujours en contact avec les réalités, il n'eut rien du théoricien perdu dans l'abstraction. Soucieux d'agir, pour le bien général, il sut rester fidèle à une ligne de conduite tracée dès sa jeunesse, en évitant ces deux écueils, le Charbyde et le Scylla de la vie publique : l'intransigeance doctrinale et l'opportunisme.

Louis Ruchonnet vit le jour le 28 avril 1834, à Lausanne, dans une maison de la place de la Palud, où, plus tard, il devait avoir son bureau d'avocat. Sa famille était originaire de Saint-Saphorin. Son grand-père avait servi dans l'armée française, au temps de la Révolution, et combattu sous les ordres de Dumouriez. Son père, "le capitaine," ainsi qu'on l'appelait volontiers, avait épousé une Anglaise, détail qui ne fut pas sans influence sur la carrière du futur conseiller fédéral ; en effet, après avoir brillamment fait son droit à l'Académie de Lausanne et accompagné dans cette ville une période de stage, Louis Ruchonnet travailla chez un *solicitor* de Londres, apprit à fond l'anglais, et se familiarisa avec la législation britannique. Il n'est pas interdit de penser que tout cela contribua à lui donner

cette largeur d'esprit qui n'est guère la qualité maitresse des Suisses.

A l'Académie, il avait été le fondateur de la section vaudoise de la société d'étudiants Helvétia. Son ascendance sur ses camarades fut considérable : on discernait déjà en lui le chef de demain.

L'étude qu'il ouvrit fut bientôt réputée. Ruchonnet eut un certain temps pour associer Benjamin Dumur, plus tard président du tribunal. Il défendit nombre de causes importantes, et en 1868 sauva la tête d'un criminel, à cette époque où la peine de mort était encore en vigueur dans son canton. Il s'en déclarait, du reste, l'adversaire résolu.

Les luttes politiques étaient arides, et Ruchonnet y prit part de bonne heure, convaincu qu'il était de la nécessité d'infuser, pour ainsi dire, au parti démocratique, un sang nouveau. C'est à cette fin qu'il fit, en 1868, de la "Revue," un quotidien dont il confia la rédaction à son ami notre vénéré frère, M. Félix Bonjour.

Député au Grand Conseil en 1863, député au Conseil national en 1866, conseiller communal de Lausanne de 1866 à 1868, et de 1878 à 1881, il refusa un siège au Conseil d'Etat en 1866, mais accepta une élection en 1868. On lui doit notamment la création de l'école industrielle et la réorganisation de l'Académie, qui devait aboutir à sa transformation en université.

Une première fois, en 1870, il fut y entrer au gouvernement fédéral. En 1875, il fut élu, mais refusa son mandat. Le 3 mars 1881, il accepta enfin la charge qu'on le pressait d'occuper. Il dirigea successivement le département du commerce et de l'agriculture (devenu plus tard celui de l'économie publique), puis, jusqu'à sa mort, celui de justice et police. Il fut président de la Confédération en 1883 et 1890. C'avait été pour Louis Ruchonnet un dur sacrifice de quitter son canton et d'assumer la lourde responsabilité que ses collègues presque unanimes lui imposaient. Mais, sa décision une fois prise, il mit toutes ses forces au service du pays, dans un total oubli de soi. L'énergie, l'esprit d'initiative, les talents diplomatiques qu'il dépensa à son poste de commandement, durant vingt-deux ans, dépassent de beaucoup ce que l'on peut dire ici. Fédéraliste, Louis Ruchonnet était opposé à la centralisation bureaucratique qui a sévi plus tard ; en revanche, il se montrait partisan d'une certaine unification du droit ; c'est-à-dire qu'il préconisait un système de lois fédérales, mais appliquées par les cantons, lesquels, selon lui, devaient garder une large autonomie. Il fut le principal auteur de la loi sur la poursuite et la faillite ; il jeta les bases du future Code civil suisse. Dans le domaine social, il élabora la loi sur la responsabilité civile des patrons et favorisa le développement des assurances. Il défendit aussi le droit d'asile, exerça son influence au profit de la souveraineté populaire ; mais son plus beau titre à la reconnaissance publique est, à notre sens, l'œuvre de pacification confessionnelle à laquelle son nom restera attaché. L'homme qui a pausé et guéri les blessures encore saignantes du "Kulturkampf," c'est Louis Ruchonnet. Dans l'affaire du diocèse de Bâle et Lugano, dans la rentrée en Suisse de Mgr. Mermilliod comme évêque de Lausanne et Genève, il ne fut pas seulement un habile diplomate qui s'acquit l'estime et l'admiration de Léon XIII — fin connaisseur en la matière — mais encore un citoyen de grand cœur.

Grand... ce mot vient toujours sous la plume quand on parle de lui. De fait, ses concitoyens ne l'appelaient pas autrement que "le grand Louis." Avec cela, il était de goûts fort simples, d'une affabilité exquise, traitant avec égard ses plus humbles subordonnés. Une partie de cartes, le soir, avec quelques amis, était sa seule distraction. Cet orateur prestigieux qui remuait une foule jusqu'aux entrailles et retourna une assemblée, s'entretenait familièrement avec les gens du peuple, recevait tous les solliciteurs, écoutait toutes les doléances, s'efforçait de réparer toutes les injustices. "Comme il est bon," voilà ce qu'on disait en le quittant, affirmant ses biographies. Les anecdotes abondent, qui illustrent cet aspect de son caractère.

Il s'était usé à la tâche ; il souffrait du cœur. Le 14 septembre 1893, présidant une commission au Palais fédéral, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie, qui l'emporta aussitôt.

Quand ils surent que tout était fini, les hui-siers du palais se mirent à pleurer.

Léon SAVARY.
(Tribune de Genève.)